

Etablissements constitutifs du DTRF Paris-Sud

- ▶ Hôpitaux universitaires Paris-Sud (AP-HP) : service de psychiatrie de Bicêtre et département de psychiatrie et d'addictologie de Paul-Brousse (94 et 92)
- ▶ Hôpitaux universitaires Paris-Ouest (AP-HP) : service de psychiatrie de Corentin-Celton (92)
- ▶ CH Fondation Vallée : service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (94)
- ▶ Hôpital d'Instruction des Armées (HIA) Percy (92)
- ▶ CH généraux : CH d'Orsay (91) et CH Sud Francilien (91)
- ▶ CH spécialisés : EPS Barthelemy-Durand (91), EPS Erasme (92), EPS Paul Guiraud (92, 94)
- ▶ Cliniques privées : cliniques Dupré de Sceaux (92), de Meudon Bellevue (92) et de l'Abbaye à Viry-Châtillon (91)

Organisation du DTRF Paris-Sud

- ▶ Comité de Pilotage :
 - Psychiatres hospitalo-universitaires : Prs Aubin, Benyamina, Corruble, Hardy, Jouselme, Limosin et de Montleau
 - Présidents de CME et chefs de pôles : Drs Clery Melin, Galopin, Ghanem, Lachaux, Larbaud, Meidinger, Metton et Papanicolaou.
 - Directeurs d'unité de recherche : Pr Falissard et Dr Martinot
- ▶ Coordonnateurs : Dr Hozer (coordonnateur médical) M. Hervé (méthodologiste)



Dispositif Territorial de Recherche et de Formation Paris-Sud

DTRF PARIS-SUD



➔ LES DTRF

Les Dispositifs Territoriaux de Recherche et de Formation en psychiatrie (DTRF) sont issus d'un projet initié en 2013-2014 par le Collège National Universitaire de Psychiatrie (CNUP) et la Conférence des Présidents de CME de CHS.

Leur ambition est de créer, sur un même territoire universitaire, des partenariats entre les établissements de santé, de formation et de recherche, en vue de développer la recherche clinique et la formation en psychiatrie.

Il existe actuellement une dizaine de DTRF sur le territoire national.

- Sept sont localisés en région : Nord Pas-de-Calais (sous la forme d'une « Fédération de Recherche en Santé Mentale »), Bretagne, Alsace, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, et Picardie.

- Deux DTRF ont été créés en Ile-de-France, avec le soutien de leurs Universités et de l'ARS-IDF : le DTRF 78, lié au Réseau de Promotion pour la Santé Mentale Yvelines-Sud - RPSM 78 (Université Versailles Saint-Quentin) et le DTRF Paris-Sud (Université Paris-Sud).

➔ LE DTRF PARIS-SUD

Le DTRF Paris-Sud regroupe douze établissements du sud francilien : deux GH Hospitalo-Universitaires de l'AP-HP, un Centre Hospitalier universitarisé, un Hôpital d'Instruction des Armées, deux Centres Hospitaliers Généraux, trois Centres Hospitaliers Spécialisés et trois cliniques.

- Ces établissements sont répartis sur trois départements (91, 92 et 94) et couvrent un territoire de plus de 2 millions d'habitants.

Le DTRF Paris-Sud s'appuie sur deux Universités :

- l'Université Paris-Sud et, pour une partie du territoire du 92, l'Université René Descartes.

- deux unités de recherche labellisées en font partie : l'unité INSERM U1178 et l'unité INSERM-CEA1000.

➔ L'organisation

Le Comité de Pilotage est constitué de dix-sept membres : sept psychiatres hospitalo-universitaires, huit présidents de CME ou chefs de pôles et deux directeurs d'unités de recherche INSERM.

Deux coordonnateurs supervisent les activités du DTRF : un coordonnateur médical à mi-temps et un coordonnateur méthodologiste à temps-plein.

➔ Les actions de recherche

L'objectif du DTRF est de développer une recherche clinique consacrée à des thèmes fédérateurs. Le principe est d'impliquer un minimum de trois établissements dans chaque recherche, d'y associer les internes et le personnel non médical des établissements concernés et de la réaliser en un an au plus. Un soutien particulier est apporté aux recherches sur les dispositifs de soins et aux recherches infirmières.

Sept thèmes ont émergé en 2014 : la violence institutionnelle, le parcours des suicidants, la psychiatrie périnatale, les hospitalisations prolongées, les comorbidités et l'adhésion aux soins. Deux recherches ont débuté en 2015.

➔ Les actions de formation

Elles sont destinées aux internes en psychiatrie du territoire, mais aussi aux praticiens et aux soignants désireux de se former à la recherche.

Elles prévoient une participation des internes aux recherches du DTRF et l'organisation de deux sessions de formation par semestre. La première session vise à présenter les activités de recherche du DTRF, la seconde étant consacrée à l'exposé des résultats des recherches du semestre et à la présentation de leur mini-mémoire par trois internes.

Un intervenant extérieur est invité à tenir une conférence lors de la seconde session d'avril, intitulée « Rencontre territoriale Paris-Sud en santé mentale ».

Le DTRF a également vocation à faciliter les parcours et les exercices professionnels inter-établissements, par exemple dans le cadre de postes d'assistants spécialistes partagés, mais aussi à développer la mise en œuvre commune de bonnes pratiques (RMM, etc.).